

République française		Département de l'Isère		Envoyé en préfecture le 07/07/2022
N° 2022 - 43		<b>EXTRAIT DES DELIBERATIONS</b>		Reçu en préfecture le 07/07/2022
		<b>Du Conseil municipal de Clonas sur Varèze</b>		Affiché le 07/07/2022
30/06/2022		<b>TE38 – Travaux d'entretien d'investissement</b>		ID : 038-213801145-20220630-202243-DE
		<b>Maintenance éclairage public – Route de la Varèze et Place de la mairie</b>		

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 9 + 4 pouvoirs

**L'an deux mil vingt-deux, le trente juin,**

Le Conseil municipal de la commune de Clonas sur Varèze, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au foyer communal – 9 Rue du 8 mai 1945, sous la présidence de M. Régis VIALLATTE, Maire.

Date de la convocation : 23/06/2022.

Convocation adressée aux membres du Conseil municipal le 23/06/2022 par messagerie.

**Présents** : AIME Jean-Claude. CONTRERAS Joseph. DULONG Aurélie (pouvoir de Sylvie Lemaître). DUMAS Christophe (pouvoir de Caroline Deyrieux). HAYART Dominique (pouvoir de Bruno Cruypenninck). ROZELIER Arlette (pouvoir de Muriel Colangeli). VIALLATTE Régis. DUGUA Véronique (arrivée à 20h48). CHORON Vincent (arrivé à 21h04).

**Excusés** : BARREL Natacha. COLANGELI Muriel (pouvoir à Arlette Rozelier). CRUYPENINCK Bruno (pouvoir à Dominique Hayart). DEYRIEUX Caroline (pouvoir à Christophe Dumas). LEMAITRE Sylvie (pouvoir à Aurélie Dulong). MERNISSI Chakib.

Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, nomme Mme Arlette Rozelier, secrétaire de séance.

M. le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune a transféré la compétence Eclairage Public (EP) à TE38 qui réalise pour le compte de la commune la maintenance EP ainsi que les travaux d'entretien qui sont liés.

Il souligne que certains de ces travaux d'entretien, conformément aux plans de financement que la commune reçoit pour validation, relèvent du budget d'investissement de la commune car ils participent à l'amélioration de l'EP notamment au niveau énergétique.

Et que de ce fait, l'appel de la participation communale constitutive d'un fonds de concours nécessite l'existence de délibérations concordantes TE38 – Commune.

M. le Maire soumet au Conseil municipal les devis de l'entretien EP pour :

Libellé intervention	Montant opération HT	Taux de subv. maintenance EP	Dont entretien
DI 38114-2021-8928 Route de la Varèze – vers salle de repli EDF	411.18 €	70%	123.35 €
DI 38114-2021-10165 Place de la mairie	283.69 €	70%	85.11 €
		<b>TOTAL</b>	<b>208.46 €</b>

Il lui demande de bien vouloir se prononcer sur cette participation financière de la commune.

**Où l'exposé de M. le Maire, le Conseil. Municipal,**  
**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Prend acte :**

- Des travaux d'entretien réalisés dans le cadre de la maintenance éclairage public 2021 relevant du budget d'investissement
- De sa contribution aux investissements constitutive d'un fonds de concours d'un montant de 208 € 46.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme, le 4 juillet 2022,

M. le Maire,  
Régis VIALLATTE

